

FICHE INDIVIDUELLE INSCRIPTION

Saison 20.. / 20..

Gymnase du collège de Notre
Dame de Mongré
276 avenue Saint-Exupéry
69400 Villefranche-sur-Saône
Vendredi 19H45 à 21h45



Salle Animation Rurale
69620 Frontenas
Mardi 19H30 à 21H00

82 Rue Roncevaux
69400 Villefranche-sur-Saône
Mercredi 19H30 à 21H00

Coller votre
Photo ici

NOM :
Prénom :
Date de Naissance :
Sexe : F ou M

Adresse :
.....
.....

☎ :
.....

✉ : @

Personne à prévenir en cas d'accident : Nom, Prénom :

☎ :

A destination des parents pour les mineurs:

- ☐ Je m'engage à vérifier la présence d'un professeur dans la salle d'entraînement lorsque je dépose mon enfant.
☐ J'autorise mon enfant à venir à l'entraînement tout seul.
☐ J'autorise mon enfant à quitter la salle d'entraînement tout seul.
Cocher la case ou les cases concernant(s) votre enfant (**OBLIGATOIRE**).

Droit à l'image :

Il est possible que le licencié soit photographié ou filmé lors de manifestations (stages, démonstrations...) ou tout simplement lors des entraînements. Ces photos sont susceptibles d'être diffusées sur plusieurs supports (réseaux sociaux, sites internet...)

☐ Je refuse que des photos ou vidéos sur lesquelles j'apparais (où mon enfant apparaît) soient utilisées pour différents supports.

Le :

Signature :

ASSOCIATION KUNG FU-WING CHUN-COMBAT RAPPROCHE

www.selfdefensecaladoise.e-monsite.com

Gymnase du collège de Notre
Dame de Mongré
276 avenue Saint-Exupéry
69400 Villefranche-sur-Saône
Vendredi 19H45 à 21h45



Salle Animation Rurale
69620 Frontenas
Mardi 19H30 à 21H00

82 Rue Roncevaux
69400 Villefranche-sur-Saône
Mercredi 19H30 à 21H00

TARIFS/COTISATION ANNUELLE

- ☐ Licence et assurance **31€** pour les adultes
par chèque à l'ordre de **KUNG FU/COMBAT RAPPROCHE**.
- ☐ Licence et assurance **18€** pour les mineurs

Entourer la cotisation choisie

Tarif 1ère année débutant	Adultes	Mineurs
1 cours par semaine	220,00 €	200,00 €
2 cours par semaine	270,00 €	250,00 €

Tarif 3ème année	Adultes	
1 cours par semaine	220,00 €	
2 cours par semaine	250,00 €	

Tarif spéciale MONGRE	Adultes	Mineurs
1 cours par semaine	210,00 €	190,00€
2 cours par semaine	260,00 €	240,00€

Cocher la solution de paiement

- ☐ Comptant à l'inscription par espèces
- ☐ Comptant par chèque à l'ordre de **KUNG FU / COMBAT RAPPROCHE**
- ☐ En 3 chèques à l'ordre de **KUNG FU / COMBAT RAPPROCHE**, établis et remis à l'inscription mais encaissables en 3 fois (Septembre / Décembre et Mars).

Fait le :

Signature :

Association KUNG FU WING CHUN COMBAT RAPPROCHE

133 J.M Savigny

- 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Identification R.N.A. : W692003096

Selfdefense.wt69@gmail.com

ASSOCIATION KUNG FU-WING CHUN-COMBAT RAPPROCHE

www.selfdefensecaladoise.e-monsite.com

Gymnase du collège de Notre
Dame de Mongré
276 avenue Saint-Exupéry
69400 Villefranche-sur-Saône
Vendredi 19H45 à 21h45



Salle Animation Rurale
69620 Frontenas
Mardi 19H30 à 21H00

82 Rue Roncevaux
69400 Villefranche-sur-Saône
Mercredi 19H30 à 21H00

LE WING CHUN EN QUELQUES MOTS

Comme beaucoup d'arts martiaux, le Wing Chun s'attaque aux points vitaux de l'adversaire mais il s'embarrasse moins que les autres arts d'élégance et de gesticulations préliminaires.

Les trois grandes lignes du Wing Chun sont :

- Exploiter la moindre faille de l'agresseur.
- « Coller » littéralement l'agresseur.
- Utiliser sa propre force contre lui s'il est supérieur physiquement.

L'absence de règles exclut le Wing Chun des sports de combat et des compétitions.

Certaines techniques de base peuvent être acquises en 6 mois (en s'entraînant 3 à 4 h par semaine).

L'apprentissage est fondé sur la maîtrise de soi.

Le dernier grand maître du Wing Chun fut Yip Man, qui lui-même ne dispensa son enseignement qu'au compte-gouttes et à un choix très sélectif d'élèves, avant de disparaître en 1972.

Jeune, Bruce Lee fut l'élève de maître Yip Man dans les années 50.

Pour d'autres informations:

N'hésitez pas à consulter notre Page [Facebook](#) Wing Chun-Self Défense-Combat Rapproché

INSCRIPTION

Elle implique :

1. **Le paiement de la cotisation annuelle forfaitaire et de la licence annuelle (licence UFOLEP) exigible dès le premier cours (hors cours d'essai).** Toute personne n'ayant pas réglé l'adhésion et les cours se verra refuser l'accès aux cours. Il est possible d'établir plusieurs chèques (3 maxi) qui seront encaissés aux dates mentionnées au dos de chaque chèque (ces sommes sont considérées définitivement acquises au club).
2. **La présentation d'un certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois**
3. **La fiche d'inscription dûment remplie avec photo**
4. **L'acceptation et le respect des statuts et du règlement**
5. Pour les mineurs, **une autorisation parentale** pour pratiquer ce sport doit être remplie

TENUE

Le Wing Chun est un sport de combat, à ce titre, le port de bijoux est déconseillé et une tenue de pratique correcte est exigée pendant le cours : **Tee-shirt blanc + pantalon noir ample, type jogging.**

En ce qui concerne **les chaussures, elles devront être de sport type baskets, propres**, pour les entraînements du mardi et du mercredi. Des chaussons seront utilisés pour l'entraînement du vendredi (tatami).

Des protections (gants, protège dents, protège tibias ainsi que coquille de protection des parties génitales) sont fortement conseillées.

COURS

Les cours débutent toujours le premier Vendredi du mois de Septembre et s'achèvent le dernier Vendredi du mois de Juin (ils sont assurés toutes les semaines, y compris pendant les vacances scolaires) : vous pouvez vous inscrire à n'importe quel moment de l'année.

ASSURANCE

Selon l'Article L321-1 du Code du Sport, nous avons souscrit pour l'exercice de notre activité des garanties d'assurances couvrant notre responsabilité civile, celle de nos bénévoles et celles des pratiquants/ licenciés qui sont considérés comme des tiers entre eux.

Selon l'Article L321-4, notre association est tenue de vous informer de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique sportive peut vous exposer.

INFORMATIONS et RENSEIGNEMENTS

Thierry STISSICH (Instructeur principal / Fondateur du 1^{er} Club de WT de Villefranche) - Tel : 07 80 05 98 62

Thomas LAMPERIN (Elève Instructeur) et Président de l'association– Tel : 06 11 03 03 04

Frédéric AMBRUS (Elève Instructeur) et vice-président de l'association Tel : 06 34 69 54 50